

Pôle Espoirs de Boulouris

La première étape d'accès au Haut-Niveau

Vidéo de présentation du Pôle Espoirs :

<https://vimeo.com/148857608>

Visite virtuelle du CREPS de Boulouris :

<https://www.creps-paca.fr/360/boulouris/>

Pôle Espoirs de Boulouris

La première étape d'accès au Haut-Niveau



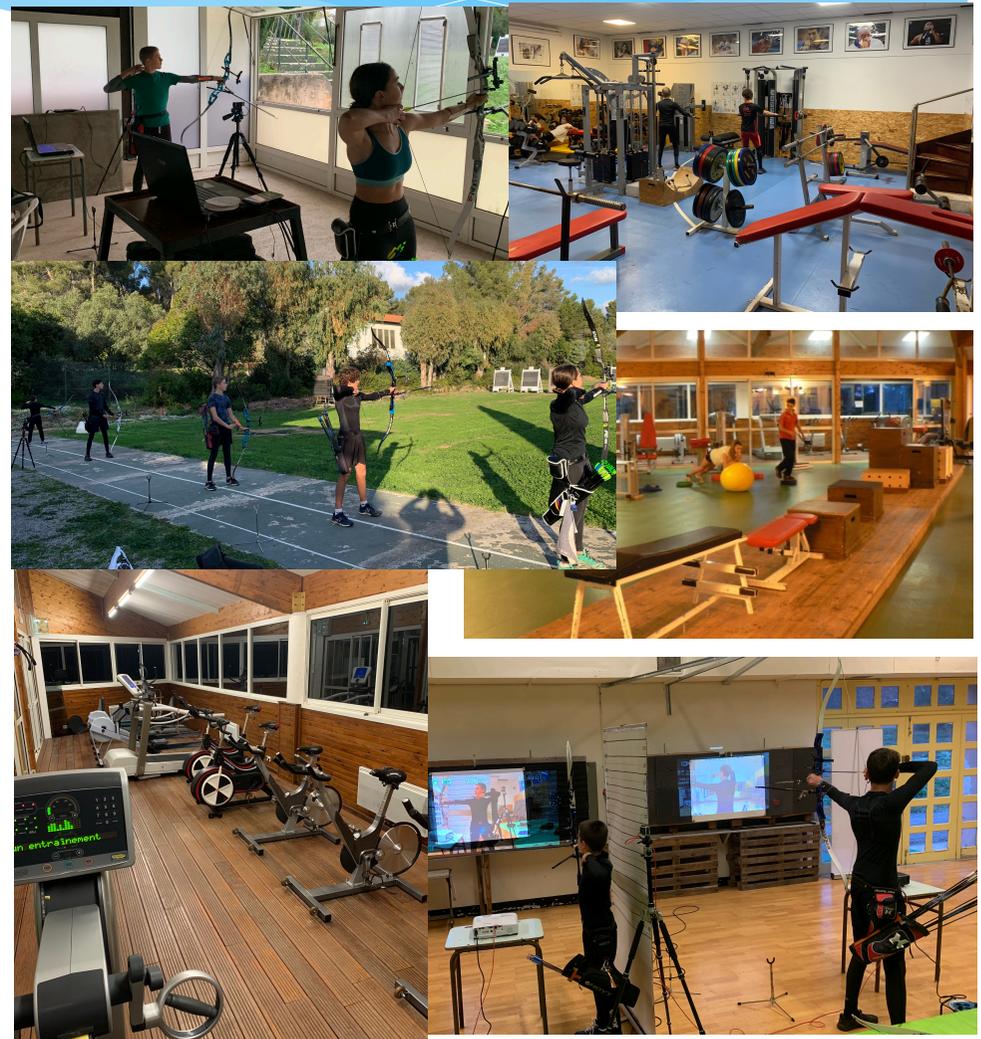
A propos du Pôle

- * Positionnement : le Pôle Espoirs est une structure du Projet de Performance Fédéral (P.P.F) à ce titre il doit permettre au meilleurs jeunes archers français de progresser et de mener un double projet (sportif et de formation)
- * Objectifs :
 - Formation sportive des meilleurs très jeunes archers au plan national
 - Expérience compétitive en vue d'une intégration P.F.R
- * Public : à partir de 12 ans, principalement des archers de catégorie minimales
- * Recrutement : en faisant acte de candidature auprès du C.T.R (j.alsberghe@ffta.fr)

Fonctionnement du Pôle Espoirs

l'aspect sportif

- * Entraînement : tous les jours (lundi au vendredi) l'après-midi.
- * Entraînement biquotidien : 1 à 2 fois par semaine selon les classes
- * Préparation Physique : du lundi au vendredi assuré par un préparateur physique
- * Compétition : échéances nationales (C.F, TNJ, trophées...)
- * Stages : pendant les vacances scolaires
- * Santé : une unité de récupération et un suivi sur le plan médical assurent un développement optimal tout en préservant le bien-être de l'athlète.
- * Equipe médicale : médecin, infirmière, kinésithérapeutes, psychologue, diététicien



Fonctionnement du Pôle Espoir

l'aspect formation

- * Scolarité : au sein du collège ou du lycée de St Raphael
- * Horaires aménagés pour favoriser les conditions d'études et d'entraînement
- * Suivi assuré par le personnel du C.R.E.P.S en lien avec le responsable du pôle
- * Soutient scolaire et études dirigées



scolarité

Le suivi scolaire au CREPS a pour objectif de mettre en œuvre les conditions optimales favorisant la poursuite et la réussite de la formation scolaire, universitaire et professionnelle des sportifs des pôles implantés dans l'établissement.

- Dérogations aux affectations scolaires afin d'être inscrit dans les établissements les plus proches des installations sportives et de l'internat, créant ainsi une unité de lieu et d'actions favorable à la réussite.
- Aménagements horaires des emplois du temps et d'adaptation des examens en cas de besoin (conventions Rectorat – Université – DJSCS / CREPS – établissements scolaires) de façon à harmoniser la pratique sportive (entraînement, préparation physique, compétitions, récupération) et les apprentissages scolaires.
- Un suivi scolaire individualisé et de cours de soutien (grâce à la dotation en heures supplémentaires effectives que le Rectorat fait au CREPS).
- En vue d'accompagner les sportifs dans les meilleures conditions, le CREPS met en place du soutien scolaire dans les matières fondamentales, participe aux conseils de classe et aux réunions d'orientation
- Le CREPS travaille en étroite collaboration avec les professeurs référents et les différentes équipes pédagogiques pour veiller à maintenir ou améliorer les résultats scolaires, les préparer aux examens et construire leur orientation

Cette ambition d'assurer aux élèves étudiants ayant une pratique sportive d'excellence ou d'accession au haut niveau, les moyens de la réussite de leur double projet sportif et scolaire, est partagée entre les différents partenaires (CREPS, Rectorat, DJSCS, Mouvement sportif, Famille)

Fonctionnement du Pôle Espoir

la vie au quotidien

- * Internat au sein du C.R.E.P.S, les sportifs sont hébergés en chambre double.
- * Les repas sont pris au sein de l'établissement
- * Du personnel est affecté au développement et à l'épanouissement des athlètes
- * Un cadre de vie exceptionnel : le C.R.E.P.S est situé dans un parc de 80Ha entre le massif de l'Estérel et la méditerranée.



Santé – Bien-être

Le suivi médical

- * La préservation de la santé des sportifs constitue un des objectifs fixés au CREPS par son ministère de tutelle, objectif pour lequel il est soumis à un indicateur de performance en relation avec le cahier des charges du suivi médical réglementaire mis en place par chaque fédération sportive.
- * Le suivi médical des sportifs des Pôles est assuré au sein du CREPS par une équipe composée sous la responsabilité d'un médecin et composée de 1 kinésithérapeutes assistée de plusieurs collègues vacataires, 1 psychologue, 1 infirmière, 1 secrétaire médicale et 1 diététicienne

Fonctionnement du Pôle Espoir

encadrement et organisation

* Entraîneur/Coordonnateur :

Julien ALSBERGHE

Conseiller Technique Régional

06.80.10.11.62

j.alsberghe@ffta.fr

Entraîneur adjoint :

Dominique FARJANEL

<https://www.facebook.com/crepsudest.boulouris/>

<http://www.creps-paca.sports.gouv.fr/sport-haut-niveau-2/integrer-pole-du-creps-paca/>



Ils sont passés par Boulouris

- * Laura RUGGIERI : championne du monde juniors par équipe, championne d'Europe par équipe
- * Remy VERMEERSCH : record d'Europe, vice champion d'Europe par équipe
- * Thomas NAGLIERI : sélectionné Olympique aux J.O d'Athènes
- * Pierre PLIHON : sélectionné Olympique aux J.O de Rio 2^{ème} sur la coupe du monde de Shanghai en 2014
- * Océane GUY : victoire sur la Junior-Cup Rome en 2015, record France salle (581pts)
- * Clément JACQUEY : vainqueur JC 2019, membre du Pole France Elite de l'INSEP
- * Aurélia TREVES : championne de France 2018 ; vice championne de France 2019, 4^{ème} Championnat d'Europe 2018
- * Nicolas BERNARDI : champion de France 2016 et 2017, vice champion de France 2019, 9^{ème} championnat du Monde de la jeunesse 2019

